



LIVRET U7

Saison 2019-2020



LE CALENDRIER DE LA SAISON

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER	
6	AG DISTRICT	5	Plateau	2	foot indoor féminin	7	Plateau	4	futsal féminin
13	Réunion de Secteur	12	Plateau	9	Plateau	14	Plateau	10	Réunion de Secteur
14		19	Module U7	16	Module U7	21		11	
21		26		24	Plateau	28		18	
28	Rentrée du Foot			30				25	Plateau
FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	Plateau	7	Plateau	4	Plateau Coaching des Mamans	2	Plateau	6	Journée Départementale
8	Plateau	14	Module U7	11		9		8	
15	Module U7 foot indoor féminin	21	Plateau Carnaval	18		16	Plateau	15	
22		28		25	foot féminin en fête	23		22	
29						30		29	

LE DEROULEMENT D'UN PLATEAU

Au moment du départ, envoyer un sms au responsable du plateau U7 du club d'accueil précisant le nombre de joueurs.

14h00 Les clubs arrivent sur le lieu du plateau.

Les responsables de chaque club annoncent le nombre d'enfants présents.

Les enfants et les accompagnateurs d'équipe passent au vestiaire pour que les enfants se mettent en tenue.

14h20 Tous les enfants et les accompagnateurs d'équipes munis de leur chasuble se réunissent dans le rond central.

Le responsable du plateau indique aux équipes sur quel terrain elles jouent leur premier match, et le sens de rotation.

14h30 Début du plateau.

7 minutes de match – 3 minutes de pause entre chaque match.

15h30 Les enfants et les accompagnateurs ramassent le matériel et le déposent à l'endroit indiqué.

Les enfants et les accompagnateurs font le protocole de fin de plateau.

Les enfants sous la responsabilité des accompagnateurs d'équipes vont au vestiaire pour prendre leur douche.

Les enfants prennent le goûter.

Départ.

L'HORAIRE OFFICIEL DU DEBUT DU PLATEAU EST 14h30. IL POURRA NEANMOINS ETRE MODIFIE A LA DEMANDE DU CLUB RECEVANT EN CAS D'ACCUEIL DE PLUSIEURS MANIFESTATIONS LE SAMEDI APRES-MIDI. CE DERNIER DOIT EN INFORMER TOUS LES AUTRES CLUBS ET LE DISTRICT DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

POUR ETRE MIEUX INFORME

MODULES U7

Condition d'accès : être licencié FFF, être âgé de 16 ans et plus ou sous licence U17, avoir un certificat médical en cas de licence dirigeante sans avis médical

Objectifs : être capable d'assurer la sécurité des enfants, d'optimiser l'organisation des plateaux, d'utiliser une démarche pédagogique facilitant l'expression des enfants.

Samedi 19 octobre à Gennes les Rosiers.

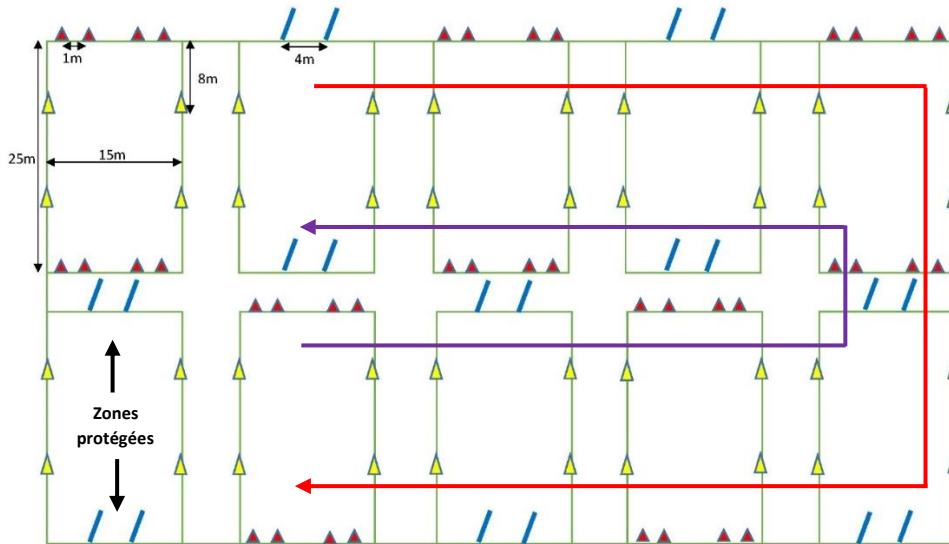
Samedi 16 novembre à St Lézin AS Mauges.

Samedi 15 février à Le Louroux Béconnais.

Samedi 14 mars à Le Puy Vaudelnay.

Inscription sur le site internet du District : <https://foot49.fff.fr/inscriptions-formations/>

LES TERRAINS



Les équipes situées sur l'extérieur du terrain à 11 lors du premier match restent tout le plateau sur l'extérieur. Elles tournent dans le sens des aiguilles d'une montre. →

Les équipes situées sur l'intérieur du terrain à 11 lors du premier match restent tout le plateau sur l'intérieur. Elles tournent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. ←

LES PRINCIPALES LOIS DU JEU

Catégorie	U6 (enfants nés en 2014 ayant 5 ans) et U7 (enfants nés en 2013). Possibilité de faire jouer 2 U8 (enfants nés en 2012). Possibilité de faire jouer les U8F (filles nées en 2012).
Nombres d'enfants par équipe	3 (possibilité à 4 si nombre d'enfants indivisible par 3).
Temps de jeu	6 matchs de 7 minutes
Buts	4m sur 1,5m (hauteur du jalon) pour le 3vs3 avec gardien. 1m (ballon au sol) pour le 3vs3 sans gardien.
Touches	Au pied, sur une passe au sol, ou en conduite de balle. Les adversaires sont à 4 mètres minimum. Interdiction de marquer directement sur une touche.
Coup d'envoi	Le ballon est positionné au milieu du terrain. Les adversaires sont à 4 mètres minimum. Le ballon est botté dans n'importe quelle direction.
Hors Jeu	Pas de Hors Jeu
Arbitrage	Chaque accompagnateur d'équipe, situé de chaque côté du terrain, assure l'arbitrage pédagogique (expliquer aux enfants pourquoi on arrête le jeu).
Fautes	Interdiction de tacler
Relance du gardien de but	Relance à la main, ou relance au pied sur ballon posé au sol. Volée et demi-volée interdites, sinon relance à refaire. Relance protégée (voir ci-dessous).
Relance protégée	La relance protégée est mise en place lors de 2 situations : - quand le gardien a le ballon dans les mains - lors de la réalisation d'un coup de pied de but (obligatoirement fait par le gardien). Les adversaires se positionnent hors de la zone protégée (voir dessins ci-dessus). Ils ne pourront y entrer que dans 3 situations : - Si le ballon est touché par un partenaire du gardien - Si le ballon a franchi la ligne des 8 mètres - Si le ballon sort des limites du terrain. Si les adversaires ne respectent pas la relance protégée, elle sera refaite par le gardien.

SEULS LES ENFANTS QUI JOUENT ET LES ACCOMPAGNATEURS MUNIS DE LEUR CHASUBLE SONT AUTORISÉS SUR LE TERRAIN. LES SUPPORTERS (FAMILLES, AMIS) RESTENT DERRIÈRE LES MAINS COURANTES. ILS NE DONNENT PAS DE CONSIGNES. ILS ENCOURAGENT TOUS LES ENFANTS !!!